

Courrier *bouteille*

4e édition, février 2005

Interview

Henniez SA fête son 100e anniversaire.

Page 2

Projet de container

Forte demande de nouveaux containers.

Page 3

Marché du verre usagé

Le marché suisse du verre usagé fonctionne à merveille.

Page 4

Jeux «Code-R»

Les jeux gratuits pour portables destinés aux adolescents donnent des tuyaux. Page 5

Matériel d'information

Des informations claires pour des sites de collecte propres.

Pages 6 et 7

vetroswiss

... pour un recyclage efficace du verre ...

VetroSwiss, Bäulerwisenstrasse 3,
Case postale, 8152 Glattbrugg,
Téléphone 044 809 76 00,
Fax 044 809 76 05

www.vetroswiss.ch
e-mail: inforomandie@vetroswiss.ch

Légère augmentation du tonnage de verre usagé

Comme l'an dernier, la Suisse a atteint en 2004 le volume impressionnant de près de 295 000 tonnes de verre usagé (en 2002: 284 000 tonnes) collecté dans les containers mis en place partout dans notre pays. Ce tonnage correspond à un taux de récupération de plus de 92 pour-cent. Ce pourcentage élevé signifie que la majeure partie des bouteilles en verre est recyclée et profite par conséquent des redevances. Lors du calcul du remboursement, le tri systématique selon les couleurs sur les sites de collecte joue un rôle primordial, car les verres purs avec peu de déchets permettent d'obtenir les meilleurs taux de dédommagement auprès des fonderies de verre dans le pays et à l'étranger.

En 2003, 29,4 millions de francs ont rempli les caisses de VetroSwiss dans le cadre de la taxe d'élimination anticipée (TEA) ancrée dans la loi. En 2004, ce montant devrait atteindre près de 29 millions de francs. Les envois importés, dont les emballages en verre font l'objet de rapports des services des douanes à la frontière, sont également saisis intégralement. La taxe varie, selon la taille de la bouteille, entre deux et six centimes par unité. Le taux de rétrocession pour l'année 2004 atteindra tout juste le montant du taux 2003, de 105.- francs.

Sur les redevances encaissées, 96 pour-cent sont consacrés aux activités d'élimination et d'information. Après déduction des dépenses pour des activités d'information et de relations publiques, des projets et l'administration, il restait, en 2004, 24,5 millions de francs à disposition pour l'année fiscale 2003. Ce montant a été versé aux communes, aux périmètres et aux transpor-

teurs en guise de dédommagement. Le directeur de VetroSwiss, Monsieur Fritz Stuker, relève que les chiffres pour 2004 seront du même ordre de grandeur que ceux de 2003. De par sa clarté et sa simplicité, le système de rétrocession a fait ses preuves. Celui ou celle qui annonce ses tonnages à VetroSwiss par voie électronique d'ici la fin mars entre en possession des remboursements durant l'été. Celui ou celle qui laisse passer l'échéance ne peut plus faire valoir ses exigences.

Le montant du taux de rétrocession est-il adapté ?

VetroSwiss s'est toujours préoccupée de savoir si le taux de rétrocession était approprié. VetroSwiss a donc mandaté l'Institut pour la promotion économique empirique (Institut für empirische Wirtschaftsförderung) de l'université de Saint-Gall pour calculer avec précision les coûts de collecte et de recyclage d'une tonne de verre usagé, en tenant compte des régions de montagne dont les voies de transport sont longues et les types de recyclage varient.

Dernier délai

pour la saisie des volumes de verre usagé et des exportations de bouteilles pour l'année 2004:

31.3.05

Henniez – une boisson noble

Représentant de la branche des eaux minérales, Monsieur Nicolas Rouge, président de la SMS et délégué du conseil d'administration de la maison Henniez SA, a accepté de répondre à quelques questions de VetroSwiss.



Monsieur Rouge, la société de production d'eaux minérales Henniez célèbre cette année son 100e anniversaire. Toutes nos félicitations. Il semble que cette source était déjà connue auparavant. Que sait-on de l'histoire de cette source ?

Rouge: Ce sont les Romains qui ont tiré profit les premiers des sources d'Henniez. Voisines des bains d'Avenches, Aventicum, capital de la Suisse romaine, elles étaient déjà très courues pour leurs vertus curatives et bienfaitantes.

Durant la belle époque, le thermalisme a connu une renaissance dans toute l'Europe. On construisit un centre de cure et de villégiature en 1688 à Henniez: l'Hôtel des Bains.

VS: La maison Henniez SA a été fondée en 1905, à peine 10 ans avant l'éclatement de la première guerre mondiale. Savez-vous quelles circonstances ont abouti à cette fondation en ces temps incertains ?

Rouge: En 1880, un médecin neuchâtelois, le Dr. Borel, prend la direction de l'établissement thermal. Il propose des

cures complètes comprenant les bains, l'eau de boisson et la pension. On y trouve également des résultats d'analyses scientifiques, caution médicale nécessaire à la crédibilité des traitements. L'un des responsables de ces analyses s'appelle Ernest Chuard, futur président de la Confédération.

Les curistes voulaient absolument profiter des bienfaits de l'eau d'Henniez à domicile et c'est ainsi qu'en 1905 on créa la Société des Bains et Eaux d'Henniez avec la première mise en bouteille.

VS: Quelle est la situation de la société Sources minérales Henniez SA à l'heure actuelle ?

Rouge: Henniez SA est une entreprise familiale; qui, depuis 3 générations, met tout son dynamisme et son savoir-faire dans la production et le développement de boissons sans alcool. Nos marques commercialisées sont Henniez, Cristalalp, Granini, Hohes C, X-Drink, Virgin Cola et Ice Tea.

VS: Henniez est l'un des produits de marque les plus connus de Suisse. L'emballage, autrement dit la bouteille, joue sans doute un rôle considérable pour l'image d'une «marque». Vous avez commercialisé l'Henniez aussi bien en bouteilles de verre qu'en bouteilles PET. Comment préférez-vous l'Henniez, en bouteille de verre ou en PET ?

Rouge: Aujourd'hui, le consommateur attache une importance toute spéciale à l'emballage. «On boit d'abord avec les yeux» et la bouteille doit être un ornement pour chaque table. C'est la raison pour laquelle nous avons déve-

loppé et lancé les bouteilles 50 cl et 75 cl en verre. Quant à moi, je préfère boire de l'Henniez dans des bouteilles en verre.

VS: Les deux emballages ont évidemment chacun leurs avantages. Quels sont les points forts du verre, et ceux du PET ?

Rouge: Léger, incassable et facile à transporter, le PET est avant tout utilisé durant les loisirs en plein air et dans le secteur impuls. Quant au verre il est l'emballage de référence pour la gastronomie et la livraison à domicile. Il est le mieux adapté pour un produit noble comme l'eau minérale.

VS: A votre avis, comment le marché va-t-il évoluer par rapport à ces deux types d'emballages ?

Rouge: Dans le futur, le verre aura toujours sa place dans la gastronomie. Quant au PET, en plus des loisirs et du secteur impuls, il fera son entrée dans les restaurants d'entreprise.

VS: Tant la bouteille PET que celle en verre sont soumises à une taxe d'élimination ou de recyclage anticipée. Que signifient ces taxes pour Henniez ?

Rouge: Tout d'abord, cela montre que les emballages (PET ou verre) ont encore une valeur après leur première utilisation, donc que ce ne sont pas des déchets à jeter. Mais il faut financer leur recyclage et c'est le rôle premier de cette taxe anticipée. En fait, c'est finalement le consommateur qui paie cette opération. Ce qui est surprenant, c'est qu'aujourd'hui encore, il n'y a pas de taxe anticipée sur d'autres types d'emballages, tels que les briques, par exemple.



Demande de nouveaux containers étonnamment élevée

Et surtout, pourquoi seules certaines boissons sont-elles soumises à cette redevance? Pourquoi ne taxerait-on pas le lait, les confitures, les cornichons, le café et les autres produits alimentaires? Ces produits représentent 25% des emballages en verre à recycler.

VS: Alors que les bouteilles en PET, quelle que soit leur taille, sont toutes taxées à 4 centimes, le verre est taxé à 2, 4 ou 6 centimes, selon la taille de la bouteille. Est-ce un désavantage par rapport aux bouteilles en PET, notamment pour les grosses bouteilles ?

Rouge: Oui et non! Bien sûr, il faut éviter de pénaliser un matériau d'emballage par rapport aux autres. Mais, en fait, chaque type d'emballage doit supporter les frais qu'il engendre. Est-ce que 6 centimes pour une bouteille en verre de 1 litre correspondent à cette réalité? Vous êtes plus qualifié que moi pour répondre à cette question!

VS: Le verre usagé de votre entreprise a été remboursé en 2003 à raison de Fr. 105.- par tonne. Quel est votre avis sur ce montant par comparaison avec les coûts générés par l'élimination ?

Rouge: Ceci me paraît «fair», car cette opération de récupération du verre cassé est hautement automatisée dans nos usines.

Monsieur Rouge, VetroSwiss vous remercie pour cet entretien et vous souhaite plein succès ainsi que d'excellentes affaires pour la société Henniez les cent prochaines années !

VetroSwiss a lancé à la fin mars 2004 le «projet de container» destiné à aider financièrement les communes et les villes économiquement faibles pour l'achat de nouveaux containers.



Au début, les demandes de subvention correspondantes sont arrivées au compte goutte. Finalement, ce ne sont pas moins de 154 demandes pour un montant total versé de 1.1 million de francs qui ont été traitées (état à la mi-décembre 2004). D'autres demandes provenant de plus de 60 communes, avec un montant estimatif de 450 000 francs à verser, sont encore en suspens. A plusieurs reprises, les documents requis manquaient, raison pour laquelle VetroSwiss n'a pas encore pu déterminer les contributions. Une demande a été rejetée parce que les conditions imposées n'étaient pas remplies.

Le nombre relativement élevé de demandes qui n'ont pas encore été réglées est également lié au fait que la livraison ou le paiement des containers n'a pas été effectué en 2004. Il y a également eu des retards lors de l'attribution des mandats de livraison des containers, parce que dans certains périmètres, des soumissionnaires qui n'avaient pas été pris en compte ont déposé des recours. Les dispositions de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) en vigueur permettent actuellement d'avoir recours à la justice dans le cas d'une adjudication de mandat pour des livraisons de containers si celui qui n'a pas été retenu n'accepte pas le résultat de la soumission.

Quelques mois seulement après le lancement du projet, il était déjà prévisible que les fonds réservés pour l'action de containers permettraient de relever la quote par tête concernant l'impôt fédéral direct d'une commune de 550 à 700 francs. La demande dans ce sens déposée par VetroSwiss a été approuvée par l'OFEFP. Un nombre considérablement plus élevé de communes a ainsi pu bénéficier de ces subventions. Pour savoir si une person-



ne morale a droit à une subvention, il suffit de consulter notre site www.vetroswiss.ch **G projet de container** **G quote par tête** des communes. Les autres conditions figurent également à la même adresse.

Certaines communes ont de la peine à comprendre la disposition selon laquelle seuls les containers permettant le tri selon les couleurs peuvent faire l'objet d'une subvention pour l'acquisition d'un nouveau container. VetroSwiss précise à ce sujet que les diverses personnes morales peuvent bénéficier de taux de rétrocession plus avantageux si elles optent pour une collecte triée selon les couleurs.

La concurrence entre recycleurs fonctionne

L'article ci-après détaille le marché du verre usagé sous toutes ses facettes – avec quelques remarques d'ordre économique et écologique.

On peut aujourd'hui affirmer que le marché suisse du verre usagé est ouvert. Les nombreux fournisseurs ont accès à un nombre considérable d'entreprises de recyclage en concurrence les unes avec les autres. La concurrence fonctionne donc à tous points de vue. Chaque année, plus de 295 000 tonnes de verre usagé sont collectées en Suisse, ce qui correspond à un taux de collecte de près de 92 pourcent. La Suisse est un pays de collecteurs. Aucun pays au monde ne dépasse l'activité de collecte de notre population.

Le verre usagé est en majeure partie trié par les utilisateurs et les consommateurs selon les couleurs (63 %), mais il reste encore près de 35 % de verre potentiellement recyclable jetés dans les containers sans être triés. Les 2 % restants sont des emballages retournés

entiers pour être réutilisés dans des entreprises industrielles et de production. Il s'agit essentiellement de bouteilles de vin. Les autorités de nombreuses communes et villes s'appêtent à passer du mode de collecte mélangé à la collecte triée selon les couleurs, plus logique du point de vue écologique, mais qui requiert l'acquisition de containers adéquats. Il va de soi que les bouteilles blanches, par exemple, ne peuvent être produites qu'à partir de tessons blancs.

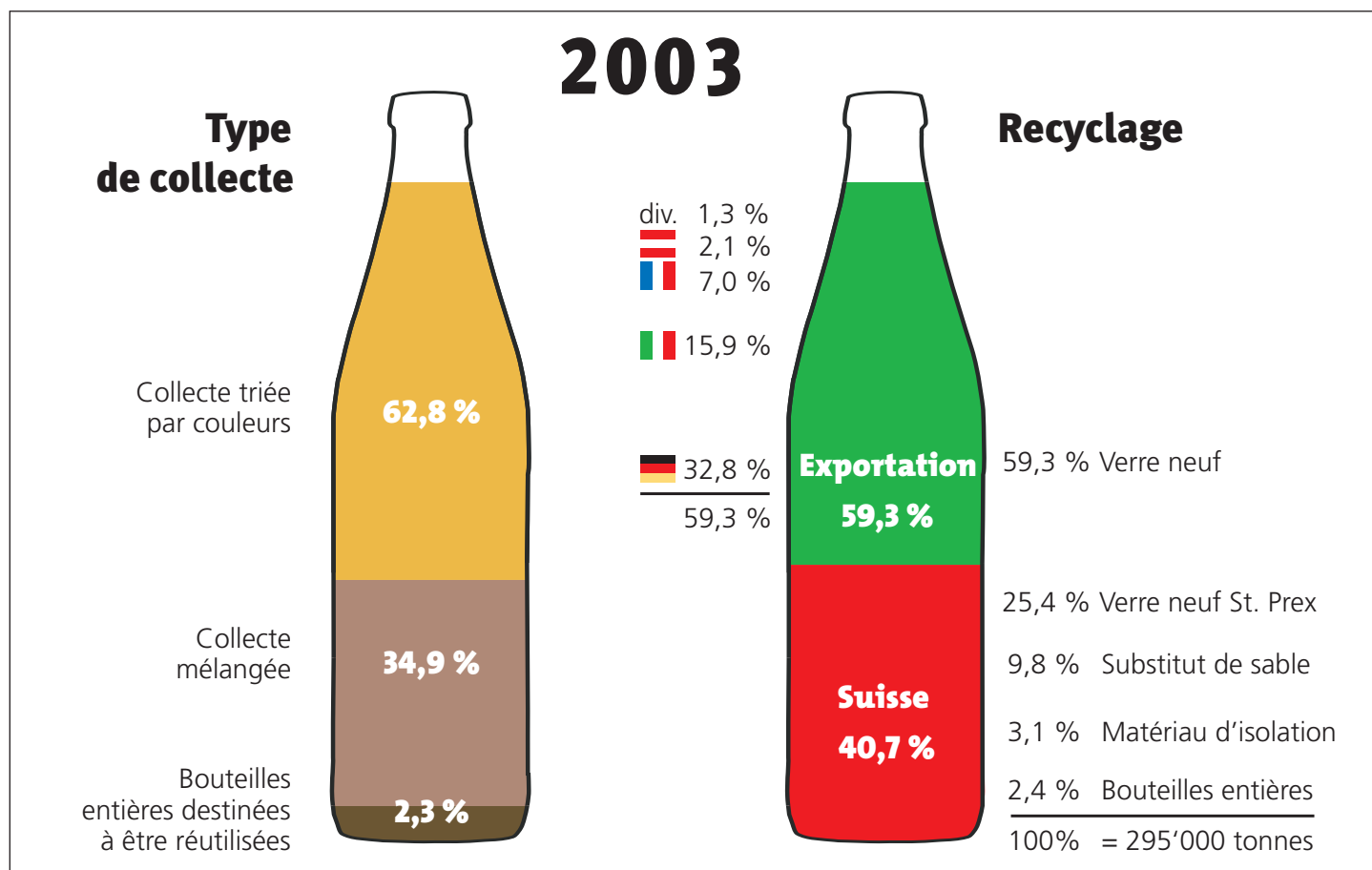
Le verre vert pur collecté en grandes quantités atteint sur le marché une valeur supérieure à celle d'un même volume mélangé. Le verre usagé brun et blanc est particulièrement recherché sur le marché. La demande dépasse l'offre et les prix d'achat sont d'autant plus élevés.

Le tri systématique selon les couleurs crée donc une plus-value qui induit à terme des coûts d'élimination plus faibles. L'utilisation de verre usagé en lieu



et place de matériaux bruts (par exemple du sable de carrière) pour la production de verre neuf permet d'économiser jusqu'à 25 % d'énergie. C'est la raison pour laquelle les transports de verre collecté jusque dans les verreries des pays avoisinants sont tout à fait justifiés.

A Saint-Prex, sur les rives du Lac Léman, l'unique verrerie de Suisse transforme environ 75 000 tonnes de verre essentiellement vert en nouveaux emballages. Quelques 9000 tonnes supplémentaires sont transformées en matériau d'isolation



Les jeunes se convertissent à la «mode» du recyclage!

de qualité supérieure à Dagmersellen (LU) et à Surava dans l'Albulatal, et environ 7000 tonnes de verre usagé sont collectées sous forme de bouteilles entières qui sont nettoyées puis qui retournent dans la branche des boissons pour être réutilisées. Par ailleurs, 10 000 tonnes de verre usagé non trié sont transformées chaque année en substitut de sable, ce qui n'est guère optimal d'un point de vue écologique. Avec ce mode de recyclage, ce n'est pas seulement le matériau qui est perdu, mais également la quantité non négligeable d'énergie liée à ce dernier.

La majeure partie du verre usagé, soit près de 175 000 tonnes pour 2004, est exportée dans les pays proches, principalement chez nos voisins allemands, italiens, français et autrichiens. Les composants triés selon les couleurs, les plus nombreux, sont utilisés pour la production de verre neuf. En principe, le verre usagé suisse est apprécié à l'étranger en raison de son taux relativement faible en matières étrangères (déchets). Même à l'heure actuelle, les entreprises de recyclage italiennes importent encore des quantités considérables de verre usagé mélangé. D'après les indications de notre organisation sœur en Italie, l'activité de collecte chez notre voisin du Sud tend à s'accroître, mais exclusivement sans tri par couleurs. L'exportation de verre usagé mélangé vers l'Italie a donc encore de beaux jours devant elle. Pour que leurs chances d'écoulement soient les meilleures possibles, il est judicieux de conseiller aux organisations de collecte de Suisse – communes, périmètres, transporteurs et privés – de poursuivre leurs efforts dans le sens d'une collecte triée selon les couleurs. Pour une fois, les réflexions économiques et les aspects écologiques concernant le recyclage du verre usagé ne s'opposent pas, mais sont au contraire parfaitement complémentaires. On peut même les réunir sous un même toit. De par son taux de rétrocession élevé pour le verre usagé collecté trié selon les couleurs, l'OFEFP s'efforce en outre de rendre le tri, dont l'intérêt est évident, financièrement attractif, afin de l'encourager.

Avec «Code-R», Swiss Recycling lance une campagne ludique de sensibilisation des jeunes. Pour de plus amples informations et un guide de téléchargement des jeux, voir sous www.code-r.ch.

Le recyclage contribue à préserver de précieuses matières premières non renouvelables, à économiser de l'énergie et à réduire les déchets. Avec Code-R, Swiss Recycling a lancé une campagne destinée à rendre attentif à la récupération de matériaux recyclables et à inciter au respect de l'environnement. Son but est d'ancrer le message «collecter – trier – retourner» chez les jeunes et de provoquer le changement de comportement visé. Code-R bénéficie du soutien de l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP).

Des jeux pour portables à caractère informatif et pleins d'humour représentent chacun une matière recyclable qui doit être collectée, triée et retournée. VETRO Bottles est l'un des six jeux pour portable. Dans ce jeu de stratégie, le colvert VETRO, qui est malin, doit débarasser des bouteilles sur l'étang gelé. Mais attention, il y a du verglas! Une fois

que les bouteilles sont lancées, elles glissent jusqu'à ce qu'elles rencontrent un obstacle.

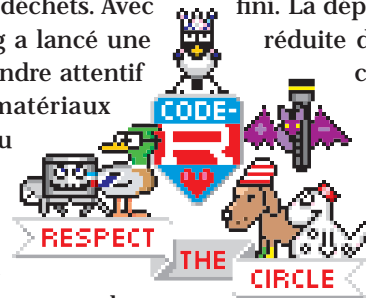
Ces jeux gratuits sont très prisés et circulent comme tuyaux parmi les jeunes. A fin 2004, plus de 85'000 jeux avaient été téléchargés sur des portables, le jeu VETRO plus de 13'000 fois.

Le verre usagé peut être refondu à l'infini. La dépense énergétique est donc

réduite de 25 % au maximum par comparaison avec la production à neuf. Les nouvelles bouteilles et les nouveaux verres produits de cette façon n'ont aucun défaut de qualité. Le tri systématique par couleurs blanche,

verte et brune est extrêmement important, car c'est le seul moyen de retourner le verre usagé à la production de manière optimale.

L'association Swiss Recycling, fondée en 1992, se compose de six organisations de recyclage : FERRO Recycling (fer blanc), IGORA (aluminium ménager), INOBAT (piles domestiques), PET-Recycling Suisse (bouteilles de boissons en PET), Texaid Textilverwertungs-AG (produits textiles) et VetroSwiss (verre).



Indication des volumes de verre usagé uniquement via Internet

Le fait d'indiquer les volumes de verre usagé via Internet et en même temps, selon l'adage «on n'est jamais trop prudent», par e-mail et éventuellement encore par courrier et par téléphone provoque des doublons indésirables. A moins que l'on ne se méfie (techniquement) de la saisie via Internet ?

VetroSwiss prie les responsables des chancelleries communales, des périmètres et des transporteurs d'éviter les saisies multiples parce que ces dernières compliquent considérablement les tâches administratives chez VetroSwiss.

L'expéditeur peut vérifier lui-même sa saisie.

Il suffit de sélectionner :

G www.vetroswiss.ch

G cliquer sur Compte-Client

G LOGIN rétrocession pour verre recyclé

G entrer ID utilisateur et mot de passe

G cliquer sur Demandes TEA en cours

G Demandes TEA/pas encore remboursées.

Si votre saisie s'affiche, il est absolument certain que VetroSwiss y a également accès. En cas de doute, le plus judicieux est de contacter VetroSwiss par téléphone. Nous nous ferons un plaisir de vous conseiller.

Les sites de collecte du verre servent de panneaux d'affichage

Comment embellir une installation d'élimination.

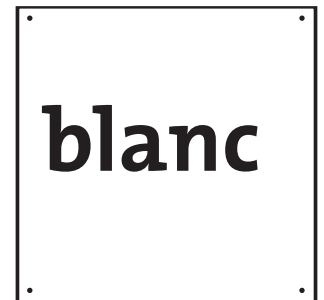
Il existe des installations d'élimination du verre usagé qui méritent le titre de panneau d'affichage en matière de concept et de propreté, et d'autres qui présentent quelques lacunes. Il y a relativement peu de sites de collecte qui manquent de clarté pour assurer un tri selon les couleurs sans faille. Les déchets souvent déposés peuvent rapidement transformer un site d'élimination en une image de marque négative indésirable.

Sur des sites de collecte mal identifiés avec des containers posés sur un emplacement très réduit, il peut arriver que certains utilisateurs ne prêtent pas suffisamment d'attention à un tri correct du verre usagé ou utilisent à tort ces containers pour éliminer d'autres déchets. En langage technique, on appelle cela de l'élimination illégale de déchets. Au moment où les containers sont vidés, ces abus sont mis à jour. Les responsables de l'élimination sont tenus, dans la mesure du possible, d'ôter les matériaux étrangers les plus gros de la masse de verre, ce qui demande beaucoup de travail.

Les sites de collecte du verre ne doivent pas nécessairement porter la tare de sites de collecte de déchets indécents. Ce type d'installation fait partie de la vie courante. Ils peuvent même être arrangés de manière attractive et servir d'image de marque d'une commune. Les sites de collecte peuvent également être dissimulés par des plantes, à l'instar de nombreux exemples. Bien placés, les containers de la nouvelle génération, peints aux couleurs des verres, apportent à eux seuls une astucieuse note de gaieté. VetroSwiss apporte sa contribution à l'embellissement des sites de collecte et met gratuitement à disposition des autocollants et des affiches de tous types pour le marquage des containers.



Autocollant standard pour la plupart des containers 125 x 42 cm (aussi disponible pour City-Line)



Autocollant normé pour la désignation des couleurs des orifices 28 x 28 cm. Également sous forme de tableau alu préparé avec quatre trous de montage 28 x 28 cm. (Pour tôles cannelées sur les bacs Welaki.) L'indication pour le dépôt de bouteilles de couleur bleue, rouge ou indéfinissable figure dorénavant sur le trou vert.



Autocollant visant à inciter à trier selon les couleurs 30 x 42 cm



Autocollant normé pour petit container 30 x 42 cm



La couleur normée des containers est également remise gratuitement aux communes, collecteurs et transporteurs. Boîte de 5 kg.

Informations pour les consommateurs/-trices

Matériel d'information gratuit pour consommateurs/-trices et ménages

Dans l'intérêt du bon fonctionnement de l'activité de collecte du verre usagé, VetroSwiss a à cœur de compléter et de tenir constamment à jour l'information à ce sujet destinée aux communes, aux périmètres, aux transporteurs et aux consommateurs/-trices. VetroSwiss met gratuitement à disposition le matériel correspondant, en français, allemand et italien, par exemple le flyer tout-ménages à joindre au calendrier de ramassage des ordures d'une commune. Ce prospectus au format A5 contient toutes sortes de conseils sur le recyclage «Que faire du verre usagé?»

Ces conseils sont également disponibles sous forme d'affiches dans différents formats, à afficher sur les sites de collecte.

Les commandes de flyers, autocollants et affiches sont prises en compte exclusivement via la page d'accueil www.vetroswiss.ch (Contact, Service de commande).

Pour de plus amples informations :
Téléphone 044 809 76 01



Le flyer pour ménages privés avec conseils sur la collecte du verre et des informations sur le recyclage du verre est remis gratuitement !



Il est également possible de commander d'anciens numéros du bulletin d'information, s'il en reste en stock.

Affiches avec incitation à la collecte triée selon les couleurs et affiche d'information avec conseils sur la collecte de verre usagé pour les sites de collecte du verre.



Action publicitaire en été 2004

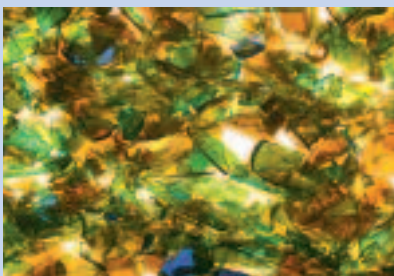
Durant l'été, VetroSwiss s'est présentée dans de nombreux restaurants sélectionnés, dans le cadre d'une campagne nationale d'information visant à motiver les consommateurs à recycler le verre même lorsque chaleur rime avec soif.

Au total, 3,8 millions de sets de table en 3 langues ont été posés sous les yeux d'un public affamé et assoiffé. Dans le canton des Grisons, l'accent a été mis tout spécialement sur le matériau d'isolation et de remplissage de haute qualité «Misapor», fabriqué à partir de verre mélangé.

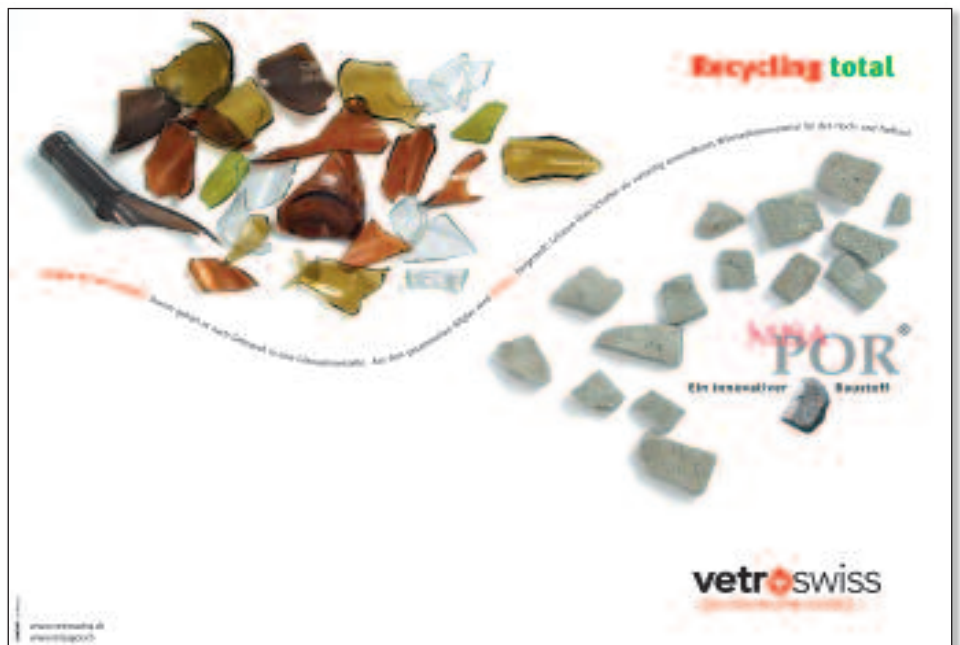
Le conseil technique

Prière de ne pas concasser le verre usagé

Pour avoir plus de place dans les containers à verre ou économiser sur les coûts de transport, il arrive parfois que des employés communaux concassent mécaniquement le verre collecté. A éviter absolument! Les tessons de verre usagé qui sont transformés en nouveau verre d'emballage dans les verreries doivent avoir



une taille minimale. Les matériaux trop fins forment des grumeaux dans la cuve de fusion, ce qui a un effet perturbateur dans la production de verre. Le seul moyen de maintenir un taux de rétrocession élevé est de mettre un terme à de telles pratiques qui nuisent à la qualité. VetroSwiss en appelle donc aux communes et aux responsables de l'élimination, afin qu'ils renoncent à broyer le verre usagé.



Nouveau transporteur?

Si des communes, des périmètres ou des privés changent d'entreprise de transport pour l'évacuation du verre usagé, cela doit impérativement être communiqué à VetroSwiss, afin que cette dernière puisse mettre à jour ses données informatiques. Il en va de même pour de nouveaux numéros de compte ou d'autres modifications. Vous nous épargnez ainsi des complications.

Impressum

Texte:

Hillmar Höber, Fritz Stuker

Photos:

Henniez SA, Ursula Langenegger

Conception, réalisation:

KONTAKT, Schaffhausen

Andreas Fahrni

Editrice:

VetroSwiss, Fritz Stuker

CCC Credit Card Center AG,

Glattbrugg